

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES



ffgolf[®]
Ligue du
Centre-Val de Loire

VADEMECUM SPORTIF 2021

2021 - DATES IMPORTANTES

31 JANVIER

Date limite pour :

- inscription aux éliminatoires de la Coupe de France,
- 1^{ère} inscription au Championnat par équipes,
- inscription au Challenge Ile-de-France/Centre-Val de Loire

28 FEVRIER

Date limite pour :

- envoi de toutes les attestations employeur,
- inscription sur EXTRANET des joueurs des équipes.

13 MARS

CHALLENGE ILE DE France / CENTRE – VAL DE LOIRE

30 AVRIL

Date limite pour l'inscription au Championnat Retraités

19 JUIN

FINALE du CHAMPIONNAT INDIVIDUEL – Marcilly

18 SEPTEMBRE

CHAMPIONNAT PITCH&PUTT – La Gloriette

25 SEPTEMBRE

Date réservée pour le report des épreuves

02 OCTOBRE

TROPHEE DES PRESIDENTS – Donnery

15 NOVEMBRE

Date limite pour la réinscription au championnat par équipes 2022

04 DECEMBRE

REUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES – Cheverny

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

La Commission des Associations Sportives d'Entreprises vous rappelle l'adresse de son site Internet :

<http://perso.numericable.fr/golfec>

Vous y trouverez toutes les informations concernant les règlements des compétitions du Golf Entreprises organisées dans la Ligue du Centre, ainsi que les horaires des départs, les Règles locales, les résultats, les classements et autres nouvelles et reportages.

Nouveau contact pour :

Commission Golf Entreprise Centre - Val de Loire

gecvdl@gmail.com

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

TABLE DES MATIERES

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES	Page 4
COMMISSION DU GOLF ENTREPRISES	Page 4
COMITE DE L'EPREUVE – SON RÔLE	Page 5
REGLES PARTICULIERES : COMPETITION INTERROMPUE	Page 6
REGLES PARTICULIERES : SPECIAL CRISE SANITAIRE	Page 7
LUTTE CONTRE LE JEU LENT 9	Pages 8 - 9
PARTICIPATION DES JOUEURS	Page 10
INSCRIPTION AUX COMPETITIONS 13	Pages 11- 13
INDEX : LIMITATION et GESTION	Page 14
CHAMPIONNAT PAR EQUIPES 18	Pages 15- 18
COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES	Page 19
CHAMPIONNAT RETRAITES	Page 20
CHAMPIONNAT INDIVIDUEL 22	Pages 21- 22
CHAMPIONNAT PITCH & PUTT	Page 23
CHALLENGE ILE-DE-FRANCE/CENTRE - Trophée Raymond Durand	Page 24
TROPHEE DES PRESIDENTS - Trophée Claude Gilbert	Page 25
MERITE REGIONAL DES A.S. – BAREME 2021 28	Pages 26- 28

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISES

Pour participer à toutes compétitions du Golf Entreprises de la Ligue du Centre-Val de Loire, les **Associations Sportives d'Entreprises doivent avoir leur siège dans le ressort de celle-ci**, et être régulièrement affiliées - ou en instance d'affiliation - à la **ffgolf**.

Une **Association Sportive d'Entreprises** ne sera considérée en instance d'affiliation que si elle peut prouver l'envoi de sa demande, avant la 1^{ère} rencontre.

En cas de litige, il sera fait appel auprès de la ffgolf.

COMMISSION DU GOLF ENTREPRISES

La Commission du Golf Entreprises, composée du Délégué de la Ligue et de représentants des Associations Sportives, a pour rôle de :

- établir, tenir à jour, modifier le présent vadémécum.
- établir le calendrier des épreuves.
- prendre en compte les inscriptions des équipes aux épreuves.
- gérer les rencontres et établir les classements.
- régler les litiges qui lui sont soumis, en dernier ressort.

La désignation de ses représentants est validée lors de la Réunion annuelle des Associations Sportives d'Entreprises et est établie pour une durée de 4 ans.

Des membres supplémentaires peuvent être cooptés si nécessaire.

Actuellement, les membres de la Commission, pour la période de **2020 à 2023** sont :

- **Olivier CHERY** GAZELEC 37 – Tours
- **Philippe DAILLET** ASTAG – Amboise
- **Hervé DELESGUES** MBDA – Bourges
- **Philippe GAVOIS** ACETE – Tours - Délégué GE de Ligue
- **Bernard PETIT** GAZELEC 45 – Orléans
- **Sébastien REBOULET** C.E. NOVO NORDISK – Chartres
- **Karl STAEMPFLI** PARFUMS CHRISTIAN DIOR – Orléans
- **Yacine ZIAR** ROTO SPORTS – Blois

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

COMITE DE L'EPREUVE – SON RÔLE

Un Comité de l'épreuve est institué pour chaque rencontre en individuel ou par équipes.

Il est composé d'au moins 3 personnes (le délégué de la ligue ou son représentant ainsi que 2 capitaines choisis parmi les capitaines désignés pour la journée sur la fiche d'inscription).

Nota : pour certaines épreuves, il peut être fait appel à un responsable du golf du lieu de la rencontre pour confirmer certains cas litigieux.

Le Comité a pour mission :

– établir, et annoncer aux participants, les résultats et classements de l'épreuve. Ceux-ci demeurent provisoires jusqu'à la publication des résultats et classements officiels par le Délégué.

– régler les litiges qui lui sont soumis. Le Comité pourra décider de soumettre ces litiges à la Commission, mais quand il rendra une décision, celle-ci sera définitive (Règle 20-2b).

– faire respecter la cadence de jeu

– faire enregistrer les cartes de scores pour la gestion des index

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

REGLES PARTICULIERES : COMPETITION INTERROMPUE

Compétition par équipes interrompue

1 -> Si, pour quelque raison que ce soit, une Compétition par équipes était **définitivement interrompue avant que tous les joueurs aient pu terminer leurs parcours,** la Commission du Golf Entreprises devrait faire **rejouer** cette Compétition **sur le même terrain,** le plus tôt possible.

Dans ce cas, seules les équipes présentes lors de la Compétition interrompue pourraient rejouer et ce avec, au maximum, le nombre de joueurs présents lors de la Compétition interrompue.

2 -> Si tous les joueurs avaient pu disputer les 9 premiers trous du parcours avant l'interruption définitive, alors le Classement de cette Compétition serait établi à partir des scores réalisés sur ces 9 premiers trous et cette Compétition serait prise en compte dans le Classement Général concerné.

3 -> Si la Commission jugeait impossible de faire rejouer cette Compétition interrompue sur le même terrain dans des délais convenables, notamment parce qu'une ou plusieurs équipes ne pourraient se libérer, la Commission devrait faire rejouer cette Compétition, **sur le terrain de son choix,** à la date libérée au calendrier dans ce but.

Toute équipe qui ne pourrait se libérer pour cette date serait déclarée forfait.

4 -> Si aucune des solutions précédentes n'était réalisable, alors la Compétition serait **définitivement annulée** et le Classement Général concerné serait établi sans tenir compte de cette Compétition.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

REGLES PARTICULIERES : SPECIAL CRISE SANITAIRE

Spécial crise sanitaire :

Eventualité n° 1

Au cas où 2 rencontres devraient être annulées, le classement du championnat sur les 4 journées est entériné avec montées, descentes et barrages.

Le vainqueur de la poule de D1 est sacré Champion de la Ligue.

En D2 et D3, les premiers des poules se rencontrent lors d'une Finale afin de déterminer le vainqueur de la Division.

Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué.

Eventualité n° 2

Au cas où 3 rencontres devraient être annulées, il n'y aura ni montées ni descentes donc pas de barrages.

Le vainqueur de la poule de D1 est sacré Champion de la Ligue.

En D2 et D3, les premiers des poules se rencontrent lors d'une Finale afin de déterminer le vainqueur de la Division.

Un remboursement de 50 % des frais d'inscription sera effectué.

Eventualité n° 3

Si plus de 3 rencontres sont annulées, il n'y aura ni montées ni descentes donc pas de barrages.

Il n'y aura pas de titre de Champion de la Ligue décerné.

Il n'y aura pas de finales en D2 et D3.

Un remboursement de 100 % des frais d'inscription sera effectué.

Eventualité exceptionnelle (pour une ou plusieurs équipes) :

Dans le cas d'impossibilité de jouer, pour une ou plusieurs journées, l'équipe marquera 0 point et devra fournir un justificatif de son employeur. Sans ce justificatif, l'équipe sera considérée comme FORFAIT et marquera « - 2 points. »

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

LUTTE CONTRE LE JEU LENT

Le jeu lent est un reproche qui nous est régulièrement fait par les golfs et certains nous refusent l'accès à leur parcours pour ce motif.

Afin d'accélérer le jeu lors des compétitions qu'elle organise, la Commission du Golf Entreprises a décidé d'adopter, pour l'année 2021, le dispositif réglementaire suivant :

1. Retard déraisonnable - Cadence de jeu rapide

La Commission du Golf Entreprises a décidé d'adopter, pour l'année 2021, le dispositif réglementaire destiné à lutter contre le jeu lent

Règle 5-6a : Retarder le jeu de manière déraisonnable

Un joueur ne doit pas retarder le jeu de manière déraisonnable, aussi bien en jouant un trou qu'entre le jeu de deux trous.

Un joueur peut se voir accorder un court délai pour certaines raisons telles que :

- Quand le joueur cherche l'aide d'un arbitre ou du Comité,
- Quand le joueur se blesse ou tombe malade, ou
- Pour d'autres bonnes raisons.

Pénalité pour infraction à la Règle 5.6a :

- Première infraction : **un coup de pénalité.**
- Deuxième infraction : **pénalité générale.**
- Troisième infraction : **disqualification.**

Si le joueur retarde le jeu de manière déraisonnable entre le jeu de deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

Ce règlement sera appliqué en 2021 sur certaines compétitions.

Les participants seront préalablement avertis, lors de la publication des départs, qu'ils seront pénalisés s'ils sont en infraction avec cette règle.

Le Comité de l'épreuve est en charge de tout ce qui concerne cette règle.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

2. Pratique du *Prêts ? Jouez !* aussi appelé *Ready Golf*

La Commission du Golf Entreprises demande à **tous les participants à toutes les compétitions qu'elle organise** de pratiquer le *Prêts ? Jouez !* (Ready Golf).

Le principe en est simple : **si le joueur qui doit jouer n'est pas prêt à jouer (pour quelque raison que ce soit), tout autre joueur de la partie, qui serait prêt à jouer, peut jouer avant lui.**

Bien entendu, le joueur qui veut jouer avant son tour doit avertir, avant de jouer son coup, le joueur concerné, et ce dernier doit l'autoriser à jouer avant lui. De plus, tout cela doit être fait en totale sécurité.

Ce principe doit être appliqué à tout moment : sur les départs, sur le parcours, autour des greens et sur les greens.

Bien sûr, la pratique du *Prêts ? Jouez !* doit s'ajouter, et non pas se substituer, aux autres habitudes permettant d'améliorer le temps de jeu !

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

PARTICIPATION DES JOUEURS

1. Généralités

Le terme joueur s'applique indistinctement aux femmes et aux hommes.

Tout participant aux épreuves du Golf Entreprises organisées par la Ligue du Centre - Val de Loire doit être licencié à la Fédération Française de Golf.

Il doit être membre d'une A.S. Golf d'Entreprises, inscrite dans la Ligue du Centre - Val de Loire, ou d'une A.S. Golf avec terrain.

Les joueurs ayant une licence **Indépendant sont interdits.**

Un joueur ayant sa licence dans un golf avec terrain doit obligatoirement être rattaché, au travers d'Extranet de la ffgolf, à l'A.S. de l'entreprise qu'il représente.

Tout joueur doit avoir fait enregistrer son **certificat médical** auprès de la **ffgolf** avant toute inscription à une compétition.

Tout joueur doit fournir une **attestation de son employeur** avant toute inscription à une compétition.

Les joueurs doivent utiliser uniquement des clubs et des balles approuvés par la **ffgolf**.

L'usage des voiturettes est strictement interdit, sauf pour les joueurs handisports titulaires d'un *médical pass* délivré par l'A.E.G.

2. Joueurs autorisés à participer

En **Coupe de France**, **seuls les salariés actifs** de l'Entreprise peuvent participer aux épreuves (éliminatoires de la Ligue et Finale Nationale).

Le **Championnat Retraités** est réservé aux retraités de l'Entreprise.

Les salariés actifs et les retraités de l'Entreprise peuvent participer aux autres compétitions Golf Entreprises organisées par la Ligue.

A noter cependant :

En **Championnat par équipes**, un **maximum de 3 retraités est autorisé par rencontre** mais présence **obligatoire** à la compétition d'au moins **1 actif** dans l'équipe (il n'est pas possible de présenter une équipe composée uniquement de **3 joueurs retraités**, une telle équipe serait considérée comme une **équipe incomplète**).

En **Championnat Individuel**, **seuls les salariés actifs** peuvent se qualifier pour le Championnat Fédéral du Golf Entreprises.

En **Championnat Pitch & Putt**, les **retraités** ne peuvent participer que dans la limite des places disponibles et **ne pourront ni se qualifier, ni qualifier leur A.S.** pour le Championnat de France Pitch & Putt de l'année suivante.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

INSCRIPTION AUX COMPETITIONS

Pour participer à toute compétition de Golf Entreprises de la Ligue du Centre – Val de Loire, les Associations Sportives d'Entreprises, outre les obligations indiquées au chapitre Associations Sportives, doivent être inscrites auprès du délégué du Golf Entreprises de la Ligue.

Les montants des droits d'inscription sont fixés, chaque année, par la commission du Golf Entreprises de la Ligue.

1. Championnat par équipes

a. Inscrire une (ou deux) équipe(s)

La **date limite** pour la **réinscription** d'une équipe est fixée au **15 novembre** de ***l'année en cours*** pour le championnat de ***l'année suivante***.

Pour les **nouvelles équipes**, la date limite est fixée au **31 janvier** de l'année du Championnat.

Transmettre le formulaire *Document d'inscription au Championnat par équipes*.

Joindre un chèque de **70 €** par équipe engagée, à l'ordre de **ffgolf - Ligue du Centre**, pour valider l'inscription.

b. Inscrire les joueurs au championnat

La **date limite** pour l'inscription des joueurs engagés par une équipe est fixée au **28 février** de l'année du championnat.

L'inscription de ces joueurs se fait **exclusivement** par l'intermédiaire d'Extranet **ffgolf**.

La liste des joueurs engagés doit comporter un **maximum de 8 noms**.

Tout changement dans cette liste doit être validé par la Commission du Golf Entreprises, le principe admis étant : un ajout entraîne, pour la saison en cours, la suppression définitive du joueur remplacé.

Tout nouveau joueur doit justifier des documents décrits page 7.

Pour la sixième rencontre, il n'est plus possible d'inscrire un nouveau nom si la liste de l'équipe concernée comportait déjà 8 noms.

Pour les Finales et les Barrages, il n'est pas possible de modifier la liste des joueurs d'une équipe, quel que soit le nombre de joueurs déjà inscrits.

Si une Association Sportive engage 2 équipes dans le Championnat par équipes, **il n'est pas possible de compléter une équipe pour une rencontre par un joueur de l'autre équipe. Il n'est pas non plus possible de permuter en cours de saison des joueurs d'une équipe vers l'autre.**

c. Inscrire les joueurs à une rencontre

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

L'inscription des joueurs à une rencontre se fait **exclusivement** par l'intermédiaire d'Extranet **ffgolf**.

La date limite est fixée au **samedi soir de la semaine précédant la rencontre**.

Pour les **Finales** et les **Barrages**, la date limite est fixée au **jeudi soir précédant la rencontre**.

Toute inscription non faite dans les délais entraînera le forfait pour la rencontre de l'équipe concernée.

Attention : pas d'inscription d'un joueur non en règle (certificat médical et rattachement si nécessaire).

Il faudra mentionner capitaine de la journée à l'inscription dans l'extranet.

2. Coupe de France

a. Inscrire une équipe

La **date limite** pour l'inscription auprès du Délégué de la Ligue est fixée au **31 janvier** de l'année des éliminatoires.

Transmettre le formulaire *Document d'inscription pour les éliminatoires de la Coupe de France*.

Joindre un chèque de **42 €** pour l'équipe engagée, à l'ordre de **ffgolf - Ligue du Centre**, pour valider l'inscription.

b. Inscrire les joueurs à une rencontre

L'inscription des joueurs à une rencontre se fait **exclusivement** par l'intermédiaire d'Extranet **ffgolf**.

La date limite est fixée au **samedi soir de la semaine précédant la rencontre**.

Toute inscription non faite dans les délais entrainera le forfait pour la rencontre de l'équipe concernée.

Attention : pas d'inscription d'un joueur non en règle (certificat médical et rattachement si nécessaire).

3. Championnat retraité

L'inscription des joueurs à ce Championnat se fait **exclusivement** par l'intermédiaire d'Extranet **ffgolf**.

Transmettre un chèque de **10 €** par joueur engagé, à l'ordre de **ffgolf - Ligue du Centre**, pour valider l'inscription.

La **date limite** pour l'inscription est fixée au **30 avril** de l'année en cours.

Tout joueur inscrit est automatiquement inscrit pour les 4 Tours.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

En fonction des places disponibles, d'autres joueurs pourront s'inscrire à l'un ou l'autre de ces 4 Tours, mais ces joueurs seront hors Championnat.

4. Championnat Individuel

Les inscriptions pour les tours qualificatifs peuvent être faites par le responsable de l'Association Sportive en transmettant le formulaire *Document d'inscription au Championnat Individuel*.

Elles peuvent aussi être envoyées au Délégué par mail.

La date limite est fixée au **samedi soir de la semaine précédant la rencontre**.

Cependant, uniquement en remplacement de joueurs forfaits dans leurs séries, des joueurs pourront s'inscrire après cette date.

Le droit d'inscription est de **6 €** par compétiteur (prix hors green-fee) à chaque tour qualificatif. **Il est à régler par l'AS, uniquement par chèque à l'ordre de ffgolf - Ligue du Centre.**

L'inscription pour la finale est automatique pour les joueurs qualifiés.

5. Championnat Pitch & Putt

L'inscription des équipes (**3** maximum par A.S.) doit se faire **exclusivement** par l'intermédiaire d'**Extranet ffgolf**.

La date limite est fixée au **samedi soir de la semaine précédant la rencontre**.

Le droit d'inscription est de **10 €** par équipe (prix hors green-fee) à régler, le jour de la rencontre, par chèque à l'ordre de **ffgolf - Ligue du Centre**.

6. Challenge Ile-de-France / Centre – Val de Loire

Pour valider l'inscription, transmettre, avant le **31 janvier**, un chèque de **20 €** par A.S. engagée, à l'ordre de **ffgolf - Ligue du Centre**.

L'inscription des joueurs doit se faire **exclusivement** par l'intermédiaire d'**Extranet ffgolf**.

La date limite est fixée au **samedi soir de la semaine précédant la rencontre**.

7. Trophée des Présidents

L'inscription des participants doit se faire **exclusivement** par l'intermédiaire d'**Extranet ffgolf**.

La date limite est fixée au **samedi soir de la semaine précédant la rencontre**.

Attention pour toutes les compétitions : pas d'inscription d'un joueur non en règle (certificat médical et rattachement si nécessaire), ni **après la date limite** des inscriptions.

INDEX : LIMITATIONS et GESTION

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

Généralités

Les participants jouent les différentes compétitions avec leur index tel qu'il figure dans le fichier des index de la Fédération Française de Golf.

1. Championnat par équipes

Les index sont limités dans toutes les Divisions.

Tout joueur inscrit à une compétition verra, si nécessaire, son index de jeu ramené, pour cette compétition, à la limite précisée ci-dessous :

21.4 en Division 1,

28.4 en Division 2,

35.4 en Division 3.

Aucun joueur avec un index supérieur à **35.4** n'est autorisé en Division **1**.

Au maximum, **2 joueurs** ayant un index supérieur à **35.4** sont autorisés par rencontre et par équipe en Division **2**.

2. Coupe de France

Les index des joueurs sont **ramenés** à **21.4**.

Aucun joueur avec un index supérieur à **35.4** n'est autorisé.

3. Championnat Retraités

Les index des joueurs sont **ramenés** à **35.4**.

4. Championnat Individuel

Pas de limitation d'index, mais répartition par séries.

5. Championnat Pitch & Putt

Pas de limitation d'index.

6. Challenge Ile de France / Centre

Les index des joueurs sont **ramenés** à **21.4**.

7. Trophée des Présidents

Les index des joueurs sont **ramenés** à **35.4**.

Gestion des Index

Pour toutes les compétitions Golf Entreprises de la Ligue du Centre – Val de Loire, en individuel ou par équipes, et à l'exception des rencontres en double, les cartes de score sont prises en compte pour la gestion des index et sont à valider par le club sur le terrain duquel est organisée la rencontre.

Le Comité de l'épreuve est responsable de l'application de cette règle.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

ORGANISATION DU CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

1. Généralités

Le Championnat par équipes est organisé en 3 Divisions (D1, D2 et D3).
Il y a 1 poule en D1, 2 poules en D2 et 3 poules en D3.

En D1 et D2, les poules sont de 10 équipes ; en D3, le nombre d'équipes par poule dépend du nombre total d'équipes engagées.

Une A.S. peut engager 2 équipes maximum toutes Divisions confondues.

Une AS ne peut pas avoir 2 équipes en D1.

A chaque rencontre et dans chaque équipe, un des participants est désigné comme **capitaine**. Il répond de tout ce qui concerne son équipe.

2. Organisation des poules

Dans chaque poule, les équipes constituées de **4 joueurs maximum**, participent à **6 rencontres**.

En cas de **disqualification** un score de 0 en stableford, ou de 500 en strokeplay, est attribué au joueur (ou à la paire) concerné.

Pour le **Tour 1**, qui se joue en **4 balles**, le classement se fait par addition des **2 scores** de chaque équipe.

En cas d'ex-aequo, le départage se fait sur le **meilleur score** de l'équipe. Si égalité persistante, le départage se fait sur les 9 derniers trous du meilleur score de l'équipe, puis sur les 6 derniers trous, etc ...

Pour les **Tours 2 à 6**, qui se jouent en **simples**, le classement se fait par addition des **3 meilleurs scores** de chaque équipe.

En cas d'ex-aequo, le départage se fait sur le 4^{ème} score, puis sur le 1^{er} score, enfin sur le 2^{ème} score.

En cas d'égalité persistante il y a partage des points de la rencontre.

La place de l'équipe attribue des points selon le barème suivant :

20, 16, 13, 11, 9, 7, 6, 5, 4 et 3 points pour les autres équipes.

Une équipe **incomplète** (1 ou 2 joueurs, ou sans actif) marque **1 point**.

Une équipe **forfait** marque **-2 points**.

3. Formules de jeu

Tours	1	2	3	4	5	6
D1	Toutes les rencontres se jouent en Strokeplay					
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
D2	Stableford		Strokeplay		Stableford	
	Net	Net	Brut	Net	Brut	Net
D3	Toutes les rencontres se jouent en Stableford					
	Net	Net	Brut	Net	Brut	Net

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

Le **Tour 1** se joue en **4 balles**, les **Tours 2 à 6** se jouent en **simples**.

En **D1**, les départs se font des repères **Blancs** (H) et **Bleus** (F).

En **D2** et **D3**, ils se font des repères **Jaunes** (H) et **Rouges** (F).

L'ordre des départs est établi par le Délégué de la Ligue ou un membre de la Commission.

En principe, les joueurs d'une même entreprise ne devraient pas jouer dans une même partie.

Toutes les compétitions se déroulent exclusivement sur les terrains des golfs de la Ligue du Centre – Val de Loire entre les mois de mars et d'octobre (sauf en août) et se jouent sur un tour conventionnel de 18 trous.

4. Classement

Dans toutes les poules, le classement est obtenu par addition des points marqués à chaque rencontre.

En cas d'égalité, le départage se fait sur le nombre de 1^{ère} places aux rencontres, puis sur le nombre de 2^{ème} places, etc.

En cas d'égalité persistante, le départage se fait sur le total des scores des rencontres (total algébrique pour les poules de D2).

En D2 et D3, les premiers des poules se rencontrent lors d'une **Finale** afin de déterminer le vainqueur de la Division.

Le vainqueur de la poule de D1 est sacré Champion de la Ligue.

5. Montées et descentes

En D3, les **3 premières équipes** de chaque poule montent en D2.

En D2, les **2 premières équipes** de chaque poule montent en D1.

En D1 et D2, les **4 dernières équipes** de chaque poule descendent dans la Division immédiatement inférieure.

En D1, l'équipe classée 6^{ème} dispute, avec les 3^{èmes} des poules de D2, un **Barrage** dont le vainqueur jouera en D1.

En D2, les équipes classées 6^{èmes} de chaque poule disputent un **Barrage** dont le vainqueur se maintient en D2.

Une AS ne peut pas avoir 2 équipes en D1.

Le cas échéant, l'équipe 2 de l'AS concernée, ou la moins bonne de ses 2 équipes, laisserait sa place en D1 au 3^{ème} de sa poule, poule dont le 4^{ème} deviendrait barragiste.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

De même, si l'équipe 1 d'une AS finissait 6^{ème} de D1, alors que son équipe 2 monterait en D1, la place de barragiste reviendrait au 7^{ème} de D1.

En D1 et D2, en cas de **non-réinscription pour l'année suivante** d'une équipe, ou en cas de place vacante, la place disponible sera attribuée à la **meilleure équipe descendante**.

Les critères étant, dans l'ordre :

- Le classement dans la poule,
- Le total de points obtenus,
- Le nombre de 1^{ère} place, de 2^{ème} place, etc...,
- Le total des scores des rencontres.

6. Organisation des Finales et des Barrages

Les Finales et les Barrages ont lieu le même jour et sur le même terrain.

Les horaires de départs sont fixés par le Délégué de la Ligue et les Règles sont celles de la plus haute Division concernée.

Finale de D2 et Barrage de maintien en D2 :

Deux équipes de 4 joueurs s'affrontent en **match-play Brut** sur **18 trous**.

En cas d'égalité à l'issue des 18 trous, les 2 camps se départagent au **trou par trou** (mort subite).

Il y a deux matchs en **simples** et un match en **greensome**, les joueurs concernés étant désignés par leur Capitaine d'équipe.

Les matchs en simples se jouent par index croissant dans chaque équipe.

L'équipe qui totalise le plus de victoires est déclarée vainqueur.

Finale de D3 et Barrage D1/D2 :

Trois équipes de 4 joueurs s'affrontent en **3 balles match-play Brut** sur **18 trous**.

En cas d'égalité à l'issue des 18 trous, il y a match-nul.

Les 4 matchs se jouent par index croissant dans chaque équipe.

Une victoire rapporte 2 points, un match nul 1 point, une défaite 0 point.

L'équipe qui totalise le plus de points est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité, les ex-aequo se départageront sur **1 match au trou par trou** (mort subite), les participants étant désignés par leurs Capitaines.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

7. Répartition dans les poules

En D2 et D3, les équipes sont réparties dans les différentes poules en fonction du **classement obtenu l'année précédente**, le principe retenu étant celui du **serpentin**.

On répartit d'abord les équipes qui descendent de poule **a**, puis celles qui se maintiennent en poule **a**, enfin, en D2, celles qui montent de poule **a**. Ensuite on fait de même pour la poule **b**, puis, en D3, pour la poule **c**.

La seule exception à ce principe est que **2 équipes d'une même A.S. ne doivent pas évoluer dans la même poule**.

Si une équipe devait tomber dans la même poule que l'autre équipe de son A.S., elle échangerait sa poule avec la première équipe qui la suit, sinon qui la précède, au classement et avec qui cet échange est possible.

Les nouvelles équipes sont placées en D3a, D3b ou D3c par le Délégué.

8. Trophée

Une Coupe est confiée pour 1 an à l'équipe Championne de sa Division (gravure à la charge de l'équipe).

Cette Coupe est définitivement acquise à l'Association Sportive qui l'aura gagnée **3 fois (pas forcément à la suite)**.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES

Éliminatoires de la Ligue

1. Généralités

Notre Ligue organise des éliminatoires régionales en vue de qualifier deux A.S. à la Finale Nationale.

Une Association Sportive ne peut présenter qu'une équipe.

2. Organisation

Les A.S. participantes sont regroupées en une poule unique.

Les éliminatoires se disputent, entre mars et juin inclus, sur **deux Tours joués le même week-end sur un même golf.**

Le golf choisi est situé, de préférence, en Ligue du Centre.

Chaque A.S. inscrit un **maximum de 8 joueurs** dans son équipe.

Dans chaque équipe, un des joueurs est désigné comme **Capitaine**. Il répond de tout ce qui concerne son équipe.

Pour chaque Tour, le Capitaine désigne au dernier moment les **4 joueurs** (A, B, C et D) qui vont représenter son équipe.

En cas de **forfait** ou de **disqualification** un score Net de 500 est attribué au joueur concerné.

3. Formule de jeu - Classement

Les Tours se jouent en **Strokeplay Net**, avec **score maximum +5 brut**.

Les départs se font des repères **Bleus** (F) et **Blancs** (H).

L'ordre des départs est établi par le Délégué de la Ligue.

Les départs sont organisés par vagues (joueurs **A**, puis joueurs **B**, etc...) et, si possible, des trous 1 et 10.

Le classement final des éliminatoires, obtenu par **addition des 3 meilleurs scores de chaque Tour**, détermine les **2 équipes qualifiées** pour représenter la Ligue à la Finale Nationale.

En cas d'égalité, le départage se fait sur le total des 4^{èmes} scores de chaque Tour, puis sur le total des 1^{ers} scores de chaque Tour, enfin sur le total des 2^{èmes} scores de chaque Tour.

En cas d'égalité persistante pour les places qualificatives, le départage est effectué sur **1 match au trou par trou** (mort subite) en **Brut**, les participants étant désignés par leurs Capitaines.

4. Coupe Michel Garnier

La **Coupe Michel Garnier** est remise en jeu chaque année.

Elle est confiée, pour un an, à l'équipe gagnante des éliminatoires de la Ligue (gravure à la charge de l'équipe).

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

ORGANISATION DU CHAMPIONNAT RETRAITES

1. Généralités

Le Championnat Retraités est un **Championnat Individuel** qui se dispute sur 4 Tours, chaque Tour étant joué sur un parcours différent.

Cependant, un classement est effectué par AS : il concerne uniquement les AS ayant inscrit au moins 2 joueurs à ce Championnat.

Toutes les rencontres se déroulent exclusivement sur les terrains des golfs de la Ligue du Centre – Val de Loire entre les mois de mai et d'octobre et se jouent sur un tour conventionnel de 18 trous.

2. Organisation

Les participants sont regroupés en une série unique, **femmes et hommes confondus**. Les rencontres se jouent en **Stableford Brut et Net**.

Les départs se font des repères **Rouges** (F) et **Jaunes** (H).
L'ordre des départs est établi par le Délégué de la Ligue.

En cas de **forfait**, ou de **disqualification**, un score de 0 est attribué au joueur concerné.

En cas d'**abandon justifié**, le score du joueur est égal au total des points marqués avant cet abandon.

Lors de chaque Tour un **Classement des AS** ayant inscrit au moins 2 joueurs est fait sur le total des 2 meilleurs scores en Net des joueurs de cette AS.

En cas d'égalité, le départage est réalisé sur le meilleur score.

En cas d'égalité persistante, il y a partage des points de la rencontre.

La place de l'équipe attribue un nombre de points selon le barème suivant

20, 16, 13, 11, 9, 7, 6, 5, 4, 3 et 2 points pour les autres AS.

Une AS incomplète (1 joueur) marque 1 pt. Une AS forfait marque 0 point.

3. Classements

Le **Classement Individuel** est obtenu par **addition des 3 meilleurs scores** de chaque joueur sur les 4 Tours.

En cas d'égalité, le départage se fait sur le 4^{ème} score.

En cas d'égalité persistante pour la 1^{ère} place, le départage est effectué lors d'un **match-play Brut au trou par trou** (mort subite).

Le vainqueur en Net est sacré Champion de la Ligue Retraités.

Des lots sont prévus pour les 5 premiers en Net et pour le premier en Brut.

Le **Classement final des AS** est obtenu par addition des points marqués en Net à chaque rencontre.

En cas d'égalité, le départage se fait sur le nombre de 1^{ère} places aux rencontres, puis sur le nombre de 2^{èmes} places, etc...

En cas d'égalité persistante le départage est effectué sur le total des scores des rencontres.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

Un trophée est remis à l'AS vainqueur.

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

1. Généralités

La Ligue organise un Championnat Individuel du Golf Entreprises, dont le double objectif est de :

- **attribuer** le titre de **Champion** de la Ligue **Dames** et **Messieurs**.
- **qualifier** des joueurs **salariés actifs** pour le **Championnat Fédéral du Golf Entreprises**.

Pour participer à ce Championnat Fédéral tout joueur devra, conformément aux conditions de participation définies par la **ffgolf** dans le règlement du Championnat Fédéral de l'année, être éligible à la date de ce championnat.

2. Organisation

Ce championnat est constitué de **deux tours qualificatifs** sélectionnant des joueurs en **Brut** et en **Net** pour une **finale**. Les compétiteurs doivent participer à au moins un de ces deux tours pour pouvoir être sélectionnés pour la finale (**pas de qualifié d'office**).

Lors de chaque tour qualificatif, **plusieurs compétitions** sont organisées le **même jour** sur des **parcours différents**. Chaque compétiteur doit préciser, lors de son inscription, le golf sur lequel il veut concourir.

Toutes les compétitions se déroulent exclusivement sur les terrains des golfs de la Ligue du Centre et se jouent sur un tour conventionnel de 18 trous.

3. Formules de jeu

Les formules de jeu retenue pour les tours qualificatifs et la finale sont **strokeplay** pour la **1^{ère} série** (Femmes et Hommes) et **stableford** pour les autres séries. La répartition par série se fait en fonction des index tels qu'ils figurent dans le fichier de la **ffgolf** la veille de la compétition. Un même joueur pourra donc changer de série lors des différentes compétitions (tours qualificatifs et finale).

Répartition des Séries

		Index	Repères
Femmes	1 ^{ère} série	-9 à 15.4	Bleus (IV)
	2 ^{ème} série	15.5 à 54	Rouges (V)
Hommes	1 ^{ère} série	-9 à 15.4	Blancs (II)
	2 ^{ème} série	15.5 à 28.4	Jaunes (III)
	3 ^{ème} série	28.5 à 54	

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

L'ordre des départs est établi par le Délégué de la Ligue, ou un membre de la Commission, pour les tours qualificatifs et pour la finale.

Pour chaque compétition des tours qualificatifs, le **nombre de places qualificatives** par série, en **Brut** et en **Net**, est déterminé en fonction du nombre d'inscrits ; ce nombre de places figure sur les listes de départs.

Lors des tours qualificatifs et lors de la finale, un classement est établi par série, en **Brut** et en **Net**, le Brut primant le Net pour les qualifications.

Les vainqueurs en Brut de la finale Femmes et Hommes 1^{ère} séries obtiennent le titre de Champions de la Ligue.

Lors de la finale, coupes et prix récompensent les meilleurs de chaque série, en **Brut** et en **Net**.

4. Championnat Fédéral du Golf Entreprises

Pour ce championnat fédéral, le quota de joueurs ou joueuses est fixé pour notre ligue à 6 participants (sur ces 6 joueurs doit figurer au minimum une personne de chaque sexe).

Le Championnat Individuel qualifie 6 compétiteurs salariés actifs de la Ligue pour participer au Championnat Fédéral du Golf Entreprises (voir paragraphe 1. Généralités).

Les 6 places qualificatives sont attribuées aux 6 meilleurs scores **Brut*** lors de la finale 1^{ère} série hommes/femmes (dont obligatoire une personne de chaque sexe)

En cas de forfait de l'un des qualifiés, la place disponible revient au suivant dans le classement de la finale du Championnat Individuel de la Ligue 1^{ère} série (Femmes et Hommes confondus).

***En cas d'absence d'un des deux sexes, alors la sélection sera faite en seconde série.**

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

CHAMPIONNAT PITCH & PUTT

Eliminatoire de la Ligue

1. Généralités

Chaque ligue organise des éliminatoires régionales en vue de qualifier une ou plusieurs Associations Sportives à la Finale Nationale de l'année suivante.

Une Association Sportive ne peut qualifier qu'une équipe.

2. Organisation

La compétition se déroule sur une journée.

Les équipes participantes doivent être composées de **2** joueurs (équipes mixtes ou non) appartenant à la **même** association sportive.

Le nombre d'équipes pouvant participer à cette compétition est limité à **36** équipes, avec, au maximum, 3 équipes par A.S.

En cas de surnombre lors des inscriptions, les équipes contenant des retraités seraient d'abord écartées. Si nécessaire, priorité serait ensuite donnée à la première équipe, puis à la deuxième équipe, de chaque A.S.

3. Formule de jeu

La compétition se déroule en **Strokeplay Brut**, chaque participant disputant **2 tours conventionnels de 18 trous**.

Les départs s'effectuent en **shot-gun** et les repères sont les mêmes pour tous (Femmes et Hommes).

4. Classement

Le classement final est obtenu par addition des 3 meilleurs scores, sur 18 trous, des deux joueurs de l'équipe.

En cas d'ex-aequo, le départage se fait sur le 4^{ème} score.

En cas d'égalité persistante au niveau des places qualificatives, les équipes concernées se départageront lors d'un **Match-play 4 balles Brut au trou par trou** (mort subite).

La **1^{ère} A.S.**, répondant aux critères d'éligibilité, est qualifiée pour le Championnat de France Pitch & Putt de l'année suivante.

En fonction des places disponibles à la Finale (27 A.S. au maximum) une 2^{ème} A.S., voire une 3^{ème}, pourrait éventuellement être qualifiée.

Des prix récompensent les **deux premières équipes**.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

CHALLENGE Ile-De-France / CENTRE - VAL DE LOIRE

Trophée Raymond Durand

1. Organisation

Cette rencontre, qui s'adresse aux Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue d'**Ile-de-France** et de la Ligue du **Centre – Val de Loire**, affiliées à la Fédération Française de Golf et à jour de leurs redevances, a lieu une fois par an, alternativement sur le terrain d'un golf de la Ligue d'Ile-de-France et de la Ligue du Centre – Val de Loire.

La sélection des équipes de la Ligue du Centre – Val de Loire qui participent au Challenge est faite en fonction des résultats du Championnat par Equipes de l'année précédente selon les règles suivantes :

- les **4 premières** équipes de la poule de Division **1**,
- la **première** équipe de chaque poule de Division **2**,

Une Association Sportive ne peut être représentée que par une équipe.

En cas de non-inscription de l'une des équipes sélectionnées, l'équipe suivante au classement de la poule concernée serait sélectionnée.

Chaque Association Sportive inscrit 4 joueurs (2 équipes de 2 joueurs).

L'ordre des départs est établi par le Délégué de la Ligue qui reçoit.

Les départs s'effectuent en **shot-gun** et la rencontre se termine par un repas en commun.

2. Formules de jeu

Les Délégués des 2 Ligues s'affrontent en **Match-Play Net**.

Les autres équipes s'affrontent en **Match-Play 4 Balles Net**.

Les **départs** se font des repères **Rouges** (F) et **Jaunes** (H).

3 points sont mis en jeu par match (**1** point sur les trous 1 à 9, **1** point sur les trous 10 à 18 et **1** point sur le total des 18 trous).

La Ligue totalisant le plus de points sera déclarée **vainqueur** du Trophée.

En cas d'égalité (c'est à dire 19,5 à 19,5), le Trophée restera au vainqueur de l'année précédente.

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

TROPHEE DES PRESIDENTS - Trophée Claude Gilbert

1. Organisation

Cette compétition s'adresse aux Présidents des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue du Centre – Val de Loire, affiliées à la Fédération Française de Golf et à jour de leur redevance.

Elle est dotée par notre partenaire, la Société Claude Gilbert.

L'inscription est limitée à **une** seule équipe de 2 joueurs par Association Sportive, l'un des compétiteurs de l'équipe devrait être le Président, ou un des responsables, de la section Golf de l'Association Sportive.

L'ordre des départs est établi par le Délégué de la Ligue, ou un membre de la Commission, et les départs s'effectuent en **shot-gun**.

2. Formule de jeu

La compétition se dispute en **Scramble Stableford Brut** et **Net**.

Les départs se font des repères Rouges (F) et Jaunes (H).

Le Trophée des Présidents est suivi d'un repas au cours duquel a lieu la remise des prix.

La Société Claude Gilbert remet le Trophée à la **1^{ère} équipe** en **Net** et récompense les meilleures équipes de chaque classement (**Brut** et **Net**).

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES**MERITE REGIONAL DES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

Depuis 2009, la Commission du Golf d'Entreprise a mis en place un Mérite Régional des AS d'Entreprise dans le but de récompenser l'association la plus méritante au travers de ses résultats sportifs. **Pour l'année 2021**, il nous a paru important de rajouter dans ce classement, des points pour les AS d'Entreprise ayant intégré le **développement** dans leurs objectifs.

Compétitions par équipes : Championnat

Place	Division 1	Division 2	Division 3
1	750	690	630
2	620	560	500
3	500	450	400
4	400	360	320
5	320	285	250
6	250	220	190
7	190	165	140
8	140	120	100
9	100	85	70
10 et +	70	60	50

Avec pour Division 2 et 3, un bonus de **50** pts pour le Champion

Compétitions par équipes : Pitch & Putt – Coupe de France

Place	Pitch & Putt	Coupe de France
1	140	250
2	120	210
3	100	150
4	85	120
5	75	100
6	65	80
7	50	60
8	35	45
9	20	30
10 - 15	10	20
15 et +	15	10

Championnat Individuel :

Pour toute inscription à l'une ou l'autre des qualifications **sous condition de participation : 5** pts par participants

Place	Q1 et Q2 toutes séries	Finale 1 ^{ère} séries - Brut	Finale 1 ^{ère} séries - Net	Finale 2 ^{ème} séries - Brut	Finale 2 ^{ème} séries - Net	Finale 3 ^{ème} série - Brut	Finale 3 ^{ème} série - Net
1	30	180	90	150	75	150	75
2	20	150	75	130	65	130	65
3	15	120	60	110	55	110	55
4	10	100	50	90	45	90	45
5	8	80	40	70	35	70	35
6 - 10	5	60	30	50	25	50	25
10 - 20	2	30	15	20	10	20	10
20 et +	1	10	5	10	5	10	5

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

Compétitions Nationales :

Place	Pitch & Putt	Coupe de France	Ch. Fédéral (H&F)
1	150	250	150
2	130	210	130
3	110	180	110
4	90	150	90
5	70	120	70
6 à 10	50	90	50
11 à 20	30	50	30
21 et +	10	20	10

Championnat de France Promotion : participation **50** pts, montée en D3 **100** pts

Championnat de France de D3 : participation **100** pts, maintien **150** pts,
montée en D2 **200** pts

Championnat de France de D2 : participation **150** pts, maintien en **200** pts,
montée en D1 **250** pts et **50** pts de plus pour le champion de D2

Championnat de France de D1 : participation **200** pts, maintien **100** pts de plus,
puis **50** pts de plus par place dans le top 8 pour arriver à **500** pts pour le
champion de D1

Trophée des Présidents :

Place	National Brut et/ou Net	Régional Brut et/ou Net
1	100	100
2	80	80
3	50	50
4	30	30
5	20	20
6 - 10	10	10
10 et +	5	5

Challenge Ile de France/Centre :

Pour chaque match : **20** pts par point marqué

En cas de **Victoire finale** de la Ligue : **20** pts à toute A.S. participante

Championnat Retraités :

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

Pour toute inscription au championnat **sous condition de participation à au moins une rencontre : 5 pts**

Place	Individuel Brut	Individuel Net	Cassement par AS
1	125	125	250
2	100	100	200
3	80	80	160
4	60	60	120
5	40	40	80
6 à 10	20	20	40
10 à 20	10	10	20
20 et +	5	5	10

Développement :

Pour toute création de licence :

Nombre	
1	20
2	50
3	100
4	150
5 à 10	200
10 et +	300

Pour toute organisation d'une journée découverte :

Nombre	
1	100
2	200
3 et +	400

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont :

- à la **Société CLAUDE GILBERT** pour son fidèle soutien et pour sa dotation à l'occasion du Trophée des Présidents de la Ligue du Centre.
- à toutes les **Associations Sportives d'Entreprises** qui ont participé, tout au long de la saison, aux diverses compétitions que nous avons organisées.
- à tous les **golfs de la Ligue du Centre** qui nous reçoivent, pour l'excellent accueil lors de nos différentes compétitions.
- à tous ceux qui nous ont aidés et soutenus, pour la qualité de leur collaboration et pour leur disponibilité au service de nos compétitions.
- à **Hubert Lointier** (IT-CE), notre toujours aussi dynamique webmaster, qui anime avec brio le site Internet du Golf Entreprises.
- à **Jean-Louis Grassi, Pascal Dudek, Jean-Marc Lafon, Pascal Drouet et Claude Rouland pour leur engagement dans cette mandature qui s'achève.**

Les Membres de la Commission du Golf Entreprises de la Ligue du Centre

REGLEMENTS DES COMPETITIONS DU GOLF ENTREPRISES**Liste des A.S. d'Entreprises au 01.12.2020**

	ffgolf	AS Entreprise	Responsable	
	18	1058	ASEA BOURGES	JEAN Guillaume guillaume.jeangj@orange.fr
	18	1477	MBDA GOLF	MALLET Jean-Pierre jean-pierre.mallet@mbda-systems.com
	18	1486	USFEN-FP 18	AUBRY Didier Didier.Aubry@univ-orleans.fr
	18	1543	GAZELEC 18	RANVIER Franck nathalie.ranvier@bbox.fr
	18	1854	ASCAM CL	MAC NIEL Jacques menajic@gmail.com
	18	1968	ASPO BOURGES	GEDOUX Gérard aspogolfbourges@orange.fr
	28	1279	CSE SEALED AIR	LIGONNIERE Sébastien sebastien.ligonniere@sealedair.com
	28	1848	CHARTRES MMA	TAILLAND Laurent laurent.tailland@groupe-mma.fr
	28	2086	CER FRANCE	BAZIN Bruno brunobazin@hotmail.com
	28	2131	CE NOVO NORDISK	REBOULET Sébastien sere@novonordisk.com
	28	2167	2FOPEN-JS 28	DUPIN Christian chrisclau.dupin@wanadoo.fr
	28	2250	LEGER FAMILY	LEGER Michel le-beffroi@wanadoo.fr
	28	2473	AS LORILLARD	RETIERE Loïc loic.retiere@lorillard.fr
	36	1686	GAZELEC 36	MENDEZ Francis francis.mendez6@orange.fr
	36	1821	ASSMVI ISSOUDUN	FOUQUET Didier didier.fouquet@issoudun.fr
	37	1064	ASPM TOURS	LAFON Jean-Marc jeanmarc.lafon@neuf.fr
	37	1235	CSST	RIOT Stéphane stephane.riot@st.com
	37	1485	USFEN 37	RONFLARD Jacquelin jacquelinronflard@free.fr
	37	1540	ATSCAF 37	DUBOIS Dominique dominique.dubois3@laposte.net
	37	1569	USEAB	GAHERY Gilles gillesgahery@free.fr
	37	1793	SASLT SANOFI	CAILLAUD Frédéric frederic.caillaud@sanofi.com
	37	1856	CSA BA 705 TOURS	VERGNERIE Gilles gilles@vergnerie.org
	37	1952	HF SPORTS	BOUGET Yves ybouget@hfcompany.com
	37	2130	AG2R La Mondiale	MICHAUD Bernard bernard.michaud@ag2ramondiale.fr
	37	2184	ACETE	GAVOIS Philippe pgavois@mgen.fr
	37	2282	GAZELEC 37	DUDEK Pascal pascal.dudek@edf.fr
	37	2402	ASTAG AMBOISE	DAILLET Philippe p.daillet@ville-amboise.fr
	37	2648	MINORANGE CVdL	PERROT Denis d.perrot@bouygues-es.com
	41	701	GAZELEC 41	RONDEL François francois.rondel@edf.fr
	41	827	ROTO SPORTS	ZIAR Yacine yacine.ziar@orange.fr
	41	1190	ASCA VDF	FOUQUET Isabelle isabelle.fouquet@ca-valdefrance.fr
	41	2616	ATOS WORLDLINE	GALLET Cédric cedric.gallet@worldline.com
	45	434	IBM FRANCE	LE HAY Ange lehay.ange@orange.fr
	45	761	Parfums Ch. DIOR	STAEMPFLI Karl kstaempfli@diormail.com
	45	877	SERVIER	DE BROUCKER Sylvain sylvain-de-broucker@servier.com
	45	985	GAZELEC 45	PETIT Bernard gazelecorleans@orange.fr
	45	1213	THALES	RENEDE Eric eric.renedo@thalesgroup.com
	45	1334	ASPTT 45	CASTAGNETTI Bertrand bebnathlon@wanadoo.fr
	45	1499	ASL DELPHARM	PONCELET Fabien fabien.poncelet@orange.fr
	45	1500	2FOPEN 45	GIRARD Laurent lgigi45@gmail.com
	45	1672	GOLF ANTARTIC CLUB	BERTHEAU Patrick bertheaupatrick@outlook.fr
	45	1696	ASTOM	MARCHAND Patrice patrice.marchand@orleans-metropole.fr
	45	1777	CSA BA 123 BRICY	ROULLAND Claude clauderoulland@gmail.com
	45	1853	OSSLO	COUPEAU Thierry thierry.coupeau45@gmail.com
	45	1855	A. P. LOIRE-BRETAGNE	BOUDON Gérard gerard.bd@gmail.com
	45	2039	JOHN DEERE	CREVEL David creveldavid@johndeere.com
	45	2085	GMF GOLF 45	ANDRE Sophie sandre@gmf.fr
	45	2313	ASLAD 45	CHARPAUD David davidcharpaud@orange.fr
	45	2351	SOGECAP	BOURGEOIS Cédric Cedric.Bourgeois@socgen.com
	45	2465	UES DATACARD	BOURDAIS Guillaume bourdais.guillaume@neuf.fr
	45	2498	THELEM Assurances	JOYEUX Vincent vincent.joyeux@thelem-assurances.fr

51 A.S. d'Entreprises affiliées à la ffgolf